



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Scandale-de-la-cuve-de-l-EPR-comment-faire>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Scandale de la cuve de l'EPR : comment faire confiance à une autorité de contrôle qui n'agit pas ? Le chantier doit être abandonné immédiatement et définitivement**

1er avril 2017

Scandale de la cuve de l'EPR : comment faire confiance à une autorité de contrôle qui n'agit pas ? Le chantier doit être abandonné immédiatement et définitivement

Comme le prouvent des documents [révélés le 31 mars 2017 par France Info](#), l'Autorité de sûreté nucléaire avait eu connaissance dès 2005 de graves problèmes à l'usine de Creusot Forges, où devait être fabriquée la cuve de l'EPR de Flamanville.

Pourquoi l'ASN n'est-elle pas intervenue plus tôt ?

Alors que le président de l'ASN s'était dit « effondré » par ce qu'il avait constaté dans l'usine en 2006, pourquoi le gendarme du nucléaire n'a-t-il pas interdit la production, sachant que les aciers ne pouvaient pas être aux normes ?

Alors que la cuve est censée ne surtout pas rompre, pourquoi l'ASN, malgré ses suspicions, a-t-elle laissé fabriquer un élément dont elle pressentait bien qu'il comporterait des défauts ? Pourquoi a-t-elle laissé Areva installer cette cuve avant d'effectuer des tests, alors que cet équipement, une fois posé, ne peut quasiment plus être retiré sauf à détruire ce qui l'entoure ?

Et cette affaire ne constitue-t-elle pas l'arbre qui cache la forêt d'autres défauts graves sur des centrales en fonctionnement qui seraient connus de l'ASN ?

Le système de contrôle de la sûreté nucléaire est défaillant

Pour le Réseau "Sortir du nucléaire", cette inaction est inacceptable. **Ce scandale pose la question de l'indépendance réelle du gendarme du nucléaire, de ses pouvoirs effectifs ainsi que de sa capacité à résister aux pressions des industriels.** Voilà donc une nouvelle démonstration du caractère aberrant du système de contrôle de la sûreté nucléaire, censé reposer sur le sérieux et la bonne foi des industriels. Si les exploitants mentent et que le gendarme, au courant des mauvaises pratiques, n'est pas à même de sanctionner les défaillances, on nage en pleine hypocrisie et la sûreté de la population est menacée !

L'EPR doit être abandonné en urgence !

La publication de ces informations survient alors même que l'Autorité de sûreté nucléaire, le 7 février 2017, a donné son feu vert à la prorogation du délai de mise en service prescrit par le décret d'autorisation de création de l'EPR de Flamanville, considérant que « *le projet de modification du décret ne préjuge pas des conclusions des instructions en cours, notamment celle relative à l'anomalie des calottes de la cuve du réacteur* ». Au vu de ce scandale, peut-on accorder foi à la capacité de l'ASN à résister aux pressions et à refuser d'homologuer une cuve manifestement défectueuse, sachant de plus que le sauvetage d'Areva est [conditionné à la "conclusion positive"](#) des essais sur cette cuve ?

Le Réseau "Sortir du nucléaire" appelle l'ASN à prendre enfin ses responsabilités et à déqualifier la cuve de l' EPR. Il appelle le gouvernement actuel ainsi que les candidats à la présidence à arrêter le chantier de l'EPR de Flamanville et abandonner définitivement ce projet ruineux et dangereux.

Contacts presse :

Philippe Lambersens - 06 83 53 89 82

Martial Chateau - 06 45 30 74 66

Chargée de communication :

Charlotte Mijeon - 06 64 66 01 23